

L'emploi public

Mis à jour le 20 Septembre 2017



© Fotolia

Premier employeur de France, la fonction publique continue à recruter ses agents dans une palette très diversifiée de métiers.

Introduction

En France, au 31 décembre 2014, on recensait 5,448 millions de personnes travaillant dans les trois versants de la fonction publique, hors 192 300 bénéficiaires de contrats aidés, soit 20 % de l'emploi total (salarie et non salarie) en France (métropole + DOM), selon le ministère de la Fonction publique.

La fonction publique est le premier employeur du territoire national (métropole et Dom).

Les fonctionnaires se répartissent, sous différents statuts, dans les trois grands « versants » de l'emploi public :

- La **fonction publique d'Etat** emploie 2,393 millions d'agents (FPE), soit 43,9 % de l'emploi public : 79,9 % dans les ministères, et 20,1 % dans les établissements publics administratifs (EPA) nationaux ;
- La **fonction publique territoriale** regroupe 1,895 million d'agents, soit 34,8 % de l'emploi public : les 3/4 dans les régions, départements et communes, et 1/4 dans les EPA locaux ;
- Enfin, la **fonction publique hospitalière** concerne 1,161 million d'agents, soit 21,3 % de l'emploi public : 88,4 % dans les hôpitaux, 8,3 % dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et 3,4 % dans les autres établissements médico-sociaux.

Les femmes sont majoritaires dans la fonction publique (62 % contre 46 % dans le secteur privé). Elles sont très présentes dans la fonction publique hospitalière (78 %), où les métiers d'infirmier, de sage-femme et d'aide-soignant sont particulièrement féminisés. La fonction publique territoriale compte 61 % de femmes et la fonction publique d'Etat, 55 % (y compris militaires)

Les postes de direction restent néanmoins occupés majoritairement par des hommes et, dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique, 24 % des femmes titulaires sont à temps partiel, contre 5 % des hommes.

Les agents de la fonction publique d'Etat nombreux en Ile-de-France

Le poids de l'emploi public est particulièrement important en Ile-de-France. Les trois fonctions publiques y emploient **1 037 325 agents** fin 2013, soit un emploi public sur cinq en France, selon le rapport annuel de la fonction publique.

La fonction publique d'Etat est la plus représentée, employant **la moitié des agents publics franciliens**. Cela s'explique par la présence importante d'administrations centrales (l'Ile-de-France regroupe 91 % des agents civils travaillant dans des administrations centrales), et de services déconcentrés (23 % des agents). La fonction publique territoriale emploie pour sa part un tiers des agents publics franciliens, et la fonction publique hospitalière un agent sur six.

En Ile-de-France, c'est à Paris que se concentre plus particulièrement l'emploi public. Plus de 328 000 fonctionnaires y travaillent, et la capitale compte 146 agents publics pour 1 000 habitants (contre 77 agents pour 1 000 habitants sur le territoire national). La tendance vaut pour les trois fonctions publiques, y compris pour la fonction publique hospitalière : il y a 24 agents hospitaliers pour 1 000 habitants à Paris, contre 14 sur l'ensemble de l'Ile-de-France et 17 en Province.

Les activités concernées

L'emploi public recouvre un très large panel d'activités. Il peut s'agir de **fonctions administratives**, de **fonctions spécifiques** (police, aménagement urbain, soins, douanes, enseignement, etc.), **d'activités techniques** ou relevant **de la gestion et du management** (informatique et gestion des systèmes d'informations, logistique, direction, ressources humaines, communication, etc.). Chaque fonction

publique est dotée d'un [répertoire des métiers](#) [1].

Dans le cadre de l'enquête [SUMER 2010](#) [2], sur les conditions de travail dans les trois versants de la fonction publique, **12 familles de métiers** ont été identifiées. La famille « **administration** » est celles qui occupe la part la plus importante d'agents (35 %), suivie par celles de l'entretien-maintenance » (20 %) et des soins (16,6 %).

Les opportunités actuelles et à venir

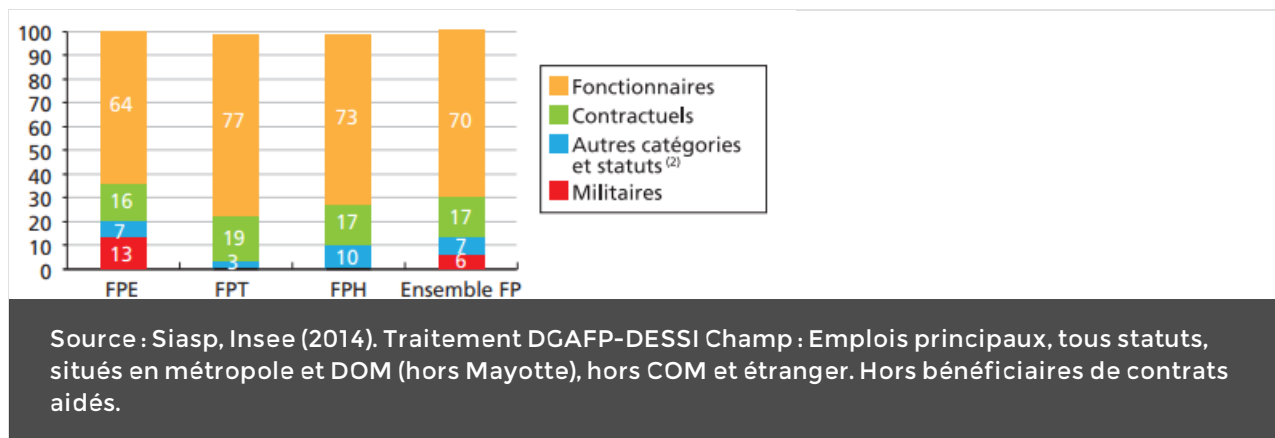
En cette période d'économie budgétaire, l'emploi public a été contraint de diminuer ses recrutements. La fonction publique d'Etat, la plus touchée, a diminué de plus de 40 % ses recrutements externes entre 2003 et 2013, selon le rapport annuel de la fonction publique. Pour autant, les embauches, effectuées majoritairement sur concours, restent considérables : en 2013, la fonction publique d'Etat a recruté plus de 26 610 agents.

La fonction publique territoriale devrait, quant à elle, continuer à receler des opportunités de recrutement en raison des politiques de décentralisation et des nombreux départs à la retraite prévus dans les prochaines années. En 2013, les employeurs territoriaux ont embauché 34 640 nouveaux agents. Sur ces recrutements 76 % concernent des **emplois de catégorie C**, dont 78 % sont pourvus par recrutement direct sans concours (pour l'accès au premier grade des postes de catégorie C).

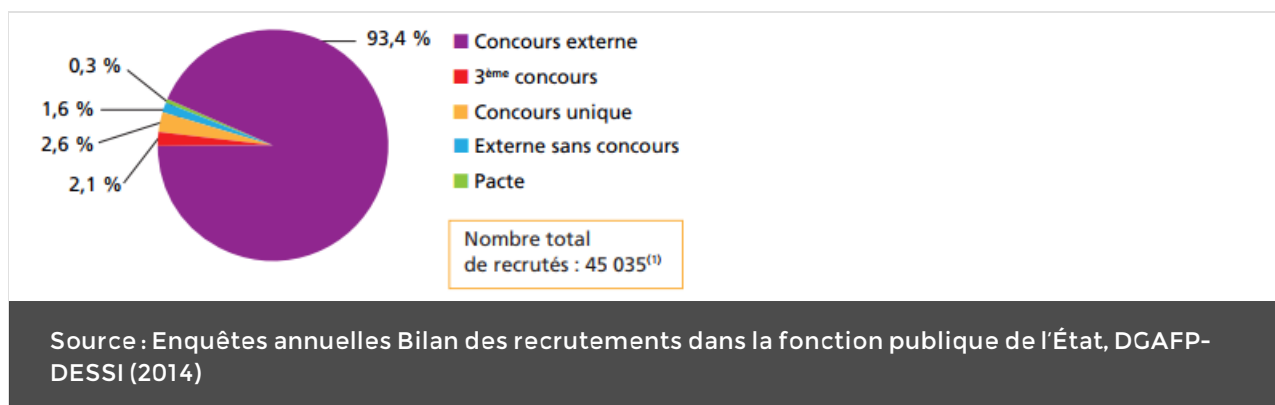
La fonction publique hospitalière continue également à recruter une part importante d'agents de catégorie C. Mais comme dans la fonction publique d'Etat, on note un glissement vers les catégories B et A. Globalement, les besoins restent importants, notamment en raison des départs à la retraite. Ces départs concernent notamment les **aides-soignants** et les **agents de services hospitaliers**.

Repères chiffrés

Infographie 1 : Répartition des effectifs de la fonction publique par statut



Infographie 2 : Part des recrutés par voie externe dans la fonction publique de l'État



Tags : [fonction publique](#) [3] | [métiers de la fonction publique](#) [4] | [Ile-de-France](#) [5]